



# Politique climatique et efficacité énergétique

Mise en œuvre du Contrat électoral du PDC suisse, 1<sup>ère</sup> partie

Adopté par l'assemblée des délégué-e-s du 3 mars 2007

## 1. La protection du climat implique la poursuite des objectifs de Kyoto

Nous demandons au Conseil fédéral de continuer d'aligner la politique climatique de la Suisse sur les objectifs de réduction du Protocole de Kyoto. Dans les négociations pour la deuxième période d'engagement de 2013 à 2017 du Protocole de Kyoto, il doit insister afin que ces objectifs de réduction soient repris dans le Protocole :

- d'ici à 2017, une réduction de 22 pour cent par rapport au niveau de 1990 doit être obtenue ;
- pour la troisième période d'engagement, une réduction de 35 pour cent doit être envisagée d'ici à 2022.

### Développement

Dans le contexte international, il est très important que la Suisse ait rapidement une position claire sur ses propres objectifs de réduction en vue des prochaines conférences sur le climat ainsi que sur les consensus internes.

Les objectifs de réduction cités sont réalistes : en signant et en ratifiant le Protocole de Kyoto, la Suisse s'engage à réduire de 8 pour cent ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2012, par rapport au niveau de 1990. Avec la loi sur le CO<sub>2</sub>, elle abaissera ces émissions de 10 pour cent par rapport au niveau de 1990. Comme le CO<sub>2</sub> représente 80 pour cent des émissions de gaz à effet de serre, l'objectif de réduction de 8 pour cent pourrait donc être atteint.

A long terme, il est essentiel que le réchauffement climatique global ne dépasse pas les 2° Celsius par rapport aux valeurs de l'ère pré-industrielle faute de quoi les conséquences pour l'Homme, l'environnement et l'économie seraient fort négatives.

Pour ce faire, il est nécessaire que les émissions de gaz à effet de serre soient réduites d'ici 2017 de 22 pour cent et d'ici à 2022 de 35 pour cent (par rapport à 1990).

Il en résulterait à long terme des avantages économiques pour la Suisse qui pourrait se positionner sur le marché porteur des technologies nouvelles et plus efficaces.

## Construction des centrales à gaz

Afin de pouvoir respecter les objectifs du Protocole de Kyoto, le PDC se prononce contre la construction de centrales à gaz.

## 2. L'efficacité énergétique est réalisable : étiquettes énergie obligatoires

Nous demandons au Conseil fédéral de combler les lacunes en matière d'étiquettes énergie d'ici à 2008, parallèlement aux efforts entrepris par l'UE. Les étiquettes énergie doivent être introduites de manière obligatoire sur les véhicules ainsi que sur tous les appareils électroniques et électriques dont par exemple:

- Projecteur numérique
- Chauffe-eau
- Imprimante, photocopieuse
- Chauffage électrique
- Cuisinière électrique
- Téléviseur
- Machine à café
- Ecran (ordinateur)
- Aspirateur
- Pompe à chaleur
- Vidéo / DVD

- Chaîne Hi Fi

### Développement

Les étiquettes énergie donnent des informations faciles à comprendre sur la consommation d'énergie d'un appareil lors de son utilisation. Elles permettent de voir rapidement si l'appareil consomme peu ou beaucoup d'énergie par rapport à un autre. Les étiquettes énergie existent actuellement pour : les fours, machines à laver, séchoirs, lave-vaisselle, réfrigérateurs et congélateurs, certaines lampes et appareils de climatisation. Par conséquent, il devrait être possible d'étendre sans difficulté majeure cette pratique à d'autres appareils.

## 3. L'efficacité énergétique est réalisable : interdiction de vente pour les appareils « gourmands d'énergie »

### Appareils « gourmands d'énergie » : introduire des interdictions de vente

Nous demandons au Conseil fédéral de compléter le système des étiquettes énergie pour les appareils ménagers en renonçant à certaines autorisations :

- à partir de 2010, seuls les appareils des classes A à C seront autorisés ;
- à partir de 2012, seuls les appareils des classes A et B seront autorisés.

### Développement

Le système d'étiquette énergie est dynamique: à l'intérieur de chaque catégorie d'appareils, les produits se divisent selon leur consommation d'énergie en différentes classes. Les appareils des classes D, E, F et G – c'est-à-dire ceux qui consomment le plus d'énergie par catégorie – ne seront plus autorisés à la vente dans les délais mentionnés. Le système est tel que l'introduction de ces mesures ne va poser aucun problème technique. Parallèlement, cela va grandement inciter les fabricants à prendre des mesures et à innover afin de réduire la consommation énergétique.

## 4. L'efficacité énergétique est réalisable : éliminer les pertes d'énergie pour les appareils en veille

Près de 5 pour cent de la consommation suisse d'électricité est à imputer aux appareils déclenchés qui utilisent néanmoins de l'énergie : que ce soit en veille ou parce qu'ils n'ont pas d'interrupteur permettant de les couper du réseau électrique. Pas besoin d'une grande innovation technique pour réduire voire supprimer la consommation énergétique de ces appareils.

Nous demandons dès lors au Conseil fédéral - parallèlement aux efforts de l'UE dans ce domaine - que:

1. les appareils déclenchés qui utilisent néanmoins de l'énergie ou qui n'ont pas d'interrupteur permettant de les couper du réseau électrique ne soient plus autorisés à la vente d'ici à 2010 ;
2. certaines catégories d'appareils pouvant se passer de la fonction « en veille » dans la pratique ne soient plus autorisés à la vente d'ici à 2010 ;
3. pour les catégories d'appareils où la fonction « en veille » est indispensable, il y a lieu de fixer des valeurs limites contraignantes lors de ce mode d'utilisation.

### Développement

Les mesures prévues contribuent à la sécurité d'approvisionnement en électricité de notre pays car elles réduisent durablement la consommation. On part du principe que les mesures décrites ci-dessus peuvent réduire la consommation d'électricité de 3 pour cent au cours des 20 prochaines années (durée de vie d'un appareil). Cela correspond à une réduction de 1800 GWh d'électricité.

Les diverses catégories d'appareils présentent actuellement des valeurs de consommation en mode veille très différentes. Dans une même catégorie, la consommation en veille peut varier considérablement entre le meilleur et le pire appareil.

Catégorie d'appareils	"En veille" aujourd'hui (Watt)		2010	2015
	Modèles Efficaces	Modèles inefficaces	Exigences	
TV (p. ex. LCD < 66)	0.3	5	Fonction "en veille" interdite	
Chaînes Hi Fi	?	?	Fonction "en veille" interdite	
DVD	0.6	3	< 0.6	< 0.3
Vidéo	?	20	< ?	(-50%)
Machines à café (prête, décl. plaque chauffante)	0.0	75	Fonction "en veille" interdite	
Ordinateurs (p. ex. 19 Zoll)	0.4	2	Fonction "en veille" interdite	
Imprimante (p. ex. jet à encre A4)	0.2	15	< 0.2	< 0.1
Imprimante (Laser, couleur, > 21 S./min.)	6.0	45	< 6.0	< 3.0
Photocopieuse (sw, 1-20 S./min.A4)	4.6	29	< 4.6	< 2.0
Télécopie (centrale)	0.35	48	< 0.35	< 0.2

## 5. L'efficacité énergétique est réalisable : réduire le coût induit par les bouchons, augmenter l'utilisation des transports publics : développer des concepts « Park & Ride » pour la Suisse

Nous demandons au Conseil fédéral un « Rapport pour un concept national de Park & Ride » montrant :

- où se trouvent les lacunes en matière d'offre;
- comment des offres de Park & Ride permettent-elles de relier de manière optimale les régions des pendulaires;
- quelles sont les possibilités pour le financement de tels projets.

### Développement

Dans certaines régions et agglomérations, il est possible de développer l'infrastructure Park & Ride. Il ne s'agit pas seulement d'avoir rapidement accès au centre ville alors qu'on a parké sa voiture dans un garage en périphérie.

Il est avant tout important de relier les régions d'où viennent les pendulaires en offrant de telles possibilités. Dans ce contexte, il faut tenir compte du fait que le trafic motorisé venant d'une région comptant de nombreux pendulaires ne soit pas avant tout aiguillé vers le centre régional où les transports publics permettent de rejoindre facilement la destination finale. Au contraire, ces infrastructures dans les régions doivent permettre aux pendulaires d'accéder le plus rapidement possible aux transports publics les menant à destination.

L'objectif est de réduire le nombre de kilomètres en voitures privées, de délester les routes et de diminuer le coût induit par les bouchons. Les concepts de Park & Ride allant en ce sens doivent être élaborés, planifiés et financés au niveau régional. Aujourd'hui, le problème essentiel réside dans le fait que les infrastructures de Park & Ride doivent être réalisées et financées par les régions des pendulaires alors que c'est la ville de destination qui en a la plus grande utilité.

## 6. Meilleure utilisation de l'énergie. Contrats de prestations

Le Conseil fédéral est chargé de soumettre aux Chambres un projet qui permettra à la Confédération de conclure avec les cantons des contrats de prestations sur une meilleure utilisation de l'énergie.

### **Développement**

La consommation d'énergie augmente en Suisse malgré les efforts déployés pour l'économiser. C'est inquiétant à deux titres.

Premièrement, parce que les spécialistes estiment que le pic pétrolier sera atteint dans les décennies à venir, ce qui renchérra massivement et de manière inévitable le prix du pétrole, car l'offre ne pourra plus satisfaire la demande. La voracité de pays qui comme la Chine et l'Inde sont en train de décoller économiquement accentuera encore la tendance. Ce sera un problème pour une économie comme la nôtre, où les dérivés du pétrole sont omniprésents, dans les plastiques, dans les médicaments et même dans les textiles, surtout quand on sait qu'on n'en est même pas encore à se demander comment on remplacera la matière première qu'est le pétrole.

Deuxièmement, parce qu'on voit se dessiner une pénurie de courant électrique à l'horizon de l'année 2020. Notre dépendance envers l'étranger va donc s'accroître. Aussi devons-nous tout faire pour réduire notre consommation d'énergie et notre dépendance envers le pétrole et les fournisseurs étrangers d'électricité. Il faut donc absolument favoriser les énergies renouvelables et les technologies innovatrices, mais aussi s'attacher à mieux utiliser l'énergie.

Suisse Energie compte de réels progrès à son actif qui ont permis de contenir l'augmentation de la consommation par une baisse due à des appareils moins gourmands, à des procédures plus performantes ou à de réelles réductions de la consommation de chaleur. Nombre de cantons encouragent le secteur Minergie et accordent des abattements fiscaux aux propriétaires qui équipent leur maison d'un système de chauffage moins gourmand ou qui ne dépend plus du mazout. Or les efforts déployés aujourd'hui ne suffisent pas à compenser la hausse de la consommation d'énergie. L'Institut Paul Scherrer, dans une étude publiée en octobre 2005, a conclu qu'un renforcement des mesures visant à atteindre une meilleure efficacité en matière d'utilisation de l'énergie pourrait compenser ladite hausse de la consommation. Mais alors que faire?

L'une des principales mesures consisterait à renforcer la collaboration entre la Confédération et les cantons. Pour atteindre des objectifs concrets, la Confédération devrait conclure des mandats de prestations avec les cantons, contrats aux termes desquels chaque canton serait tenu d'atteindre tel ou tel objectif en la matière dans un laps de temps donné, libre à lui de voir comment il peut y parvenir. Cette méthode respecte l'autonomie des cantons tout en fixant des objectifs communs aux uns et aux autres. Nous ne pourrions pas progresser dans ce domaine sans fixer des objectifs de ce type, comme du reste nous l'avons fait pour réduire le taux de CO<sub>2</sub> dans le cadre de l'application du Protocole de Kyoto. Des contrats de prestations de ce type pourraient être un bon début.

## **7. Plus d'efficacité énergétique grâce à la réduction de la consommation d'eau chaude**

Nous demandons au Conseil fédéral de définir un plan d'action pour l'introduction de buses économisant l'eau, sur l'ensemble du territoire. Ce plan d'action national pour l'introduction de « sets d'économie d'eau » peut se dérouler de deux manières :

- grâce à la fixation de normes correspondantes (comme au Brésil) ;
- grâce à des actions spéciales auprès de la population (comme à Bâle avec une taxe réduite)

### **Développement :**

La technologie est disponible et est également produite en Suisse. La réduction de la consommation d'eau s'élève jusqu'à 30%. En matière d'eau chaude précisément, on peut atteindre avec ce procédé une réduction efficace de la consommation d'énergie. Le « set d'économie d'eau » engendre une situation « win-win » : les consommatrices et consommateurs peuvent économiser des coûts en matière d'eau et d'électricité. La consommation d'eau sera réduite et l'efficacité énergétique augmentera.

## 8. Organisation environnementale de l'ONU

Le Conseil fédéral est mandaté de faire avancer la réalisation de l'Organisation environnementale de l'ONU. De plus, le Conseil fédéral doit proposer Genève comme siège de cette nouvelle organisation.